

CONSEILS

NE SIGNEZ RIEN !

Adressée aux journalistes, l'injonction peut sembler cocasse. Pourtant, l'avoir en tête au pire moment, celui où votre employeur vous annoncera qu'il se passera de vos talents, se révélera fort utile.

Dans la salle 3G19*, quelque chose est inhabituel. L'ordre du jour de la réunion n'est pas celui auquel vous vous attendiez. D'un coup, les mots « Parler de l'avenir » sonnent d'une autre manière. Le vôtre semble en effet arrivé à un carrefour.

Votre supérieur-e hiérarchique direct-e, qui évitait soigneusement tout contact depuis la vague convocation arrivée par mail, regarde ses pieds, ou, au mieux, grimace quand les phrases les plus abruptes sont prononcées. S'il-elle accompagne l'employé-e du service du personnel qui mène la discussion, il-elle ne dira rien, ou pas grand-chose, certainement pas un mot qui indiquerait qu'il-elle désapprouve la décision. Si il-elle tient lui-elle-même la guillotine, il y a d'autant moins à attendre de sa part. Attendre, c'est pourtant la seule chose à

faire. Attendre de reprendre vos esprits, de prévenir votre délégué-e AJP. Attendre qu'il-elle vous rejoigne, qu'il-elle s'installe à vos côtés, qu'il-elle défende vos droits. Attendre de sortir de là pour décider comment réagir. Il n'y a pas le feu, tout vient de brûler.

Attendre, surtout, avant de signer quoi que ce soit !

Car si vous en êtes là, il n'est plus question de « confiance », de « bien commun pour les deux parties » ou de « faciliter les choses ». La négociation qui a débuté sans que vous n'y preniez garde vous place de l'autre côté de la table. L'intérêt commun est que cela se passe le mieux possible mais il s'arrête là, car désormais, ce que gagne l'un est perdu par l'autre.

Cette réalité n'exclut nullement la correction. Au contraire, celle-ci favorisera même la réalisation de l'intérêt commun. Un employeur qui souhaiterait

« bien faire les choses » ne verra donc aucune objection à accorder un temps de réflexion et ou un temps de consultation avant la signature d'une renonciation à certains de vos droits.

Car ce qu'il s'agit de refuser, ce sont les documents qu'un employeur souhaitant se mettre tout de suite à l'abri de tout recours incite lourdement à signer. En vous brusquant, il ne vous laisse pas retrouver votre calme, digérer l'annonce, mesurer à quel point votre vie bascule. Cela pourrait vous rendre plus coriace, vous pourriez être mieux conseillé-e, ou même tout simplement conseillé-e. L'envie de négocier pourrait naître. Vous pourriez recalculer, et vérifier, ces montants qui vous ont été jetés au visage.

Suite en [page 7](#)

Gilles Milecan

* Norm d'emprunt

FONDS POUR LE JOURNALISME

QUEL JOURNALISME DANS 10 ANS ?

On a rêvé d'un autre journalisme lors de la soirée des 10 ans du Fonds. Et la ministre a promis plus de financements.

Une salle remplie - 80 personnes !- pour fêter les 10 ans du Fonds pour le journalisme, le 18 février dernier. Et une info qui fait plaisir: la ministre des Médias, Bénédicte Linard, a annoncé en personne et en primeur, que des démarches sont entreprises en vue de pérenniser le Fonds via un décret. Et, dans l'intervalle, elle proposera à l'exécutif de la FWB que la dotation annuelle du Fonds soit revue à la hausse.

Ambiance positive dès lors pour la suite de la soirée dont le thème était d'imaginer ce que sera le journalisme qualitatif de demain. Sur la forme et sur le fond, dans la manière de travailler, avec quelles remises en question, quels moyens et quels outils? Trop vaste pour une soirée. Il faudra en parler.

La discussion à peine effleurée s'est prolongée autour d'un verre. De quoi nouer des contacts et confronter des points de vue et des expériences. Entre journalistes, mais aussi avec l'AJP et les représentants des écoles de journalisme présents.

Dossier en pages [4](#), [5](#) et [6](#).

Jean-Pierre Borloo



Du monde et de l'enthousiasme pour fêter les 10 ans du Fonds. Photo Marc Simon.

N°223

SOMMAIRE

- 02-03 Genre : comment informer sur les violences contre les femmes? \
- 03 AJPRO : les prochaines formations \
- 07 Rue de la déonto : citons, mais citons bien \
- 08 Journaliste à la Une : Justine Katz

AJP

LE FONDS A FÊTÉ SES 10 ANS. IL PRÉPARE LES 10 PROCHAINES ANNÉES

En 10 ans, le Fonds pour le journalisme a contribué à envoyer des reporters sur tous les continents. Il compte bien poursuivre ce soutien à la qualité et à l'innovation journalistique. Avec des moyens qui devraient être accrus.



La ministre annonce un soutien accru au Fonds à Martine Simonis. Photo Marc Simon.

UN DÉCRET ET DES MOYENS AUGMENTÉS

La ministre des Médias de la FWB, Bénédicte Linard, a profité de sa participation aux festivités des 10 ans du Fonds pour annoncer des mesures fortes de renforcement du Fonds pour le journalisme. Pour inscrire son action dans la durée, elle prépare un décret qui devrait permettre de ne plus devoir renégocier, régulièrement, des conventions pluriannuelles de financement. Un décret pérenniserait le Fonds pour le journalisme. Il pourrait voir le jour cette année.

Mais il ne faudra pas attendre l'acceptation de ce décret pour voir les moyens financiers du Fonds augmenter. Lors d'un ajustement budgétaire prévu pour début avril, la ministre demandera que la dotation du Fonds, qui est actuellement de 275.000 € par an (dont 200.000 €, directement reversés aux journalistes), soit revue à la hausse.

Une reconnaissance de la qualité du travail journalistique rendue possible par les bourses du Fonds pour le journalisme.

UN JOURNALISME RIGoureux, OUVERT, INTERACTIF, COLLECTIF, COLLABORATIF... POUR DEMAIN

Début en page 1.

Penser de manière prospective à ce que sera le journalisme de demain, ou dans dix ans, est un exercice compliqué, mais passionnant. Nous l'avons testé, de manière collective, lors des festivités des 10 ans du Fonds pour le journalisme. Capsules

vidéo, invités professionnels et académiques, discussion avec l'assemblée ont permis de dégager quelques éléments qui nous paraissent intéressants et dignes d'être développés. En voici quelques-uns.

- **Réaffirmer la rigueur.** C'est revenu régulièrement, comme un rappel inéluctable

aux respect des bonnes pratiques journalistiques. Comme un rempart, aussi, à la montée des « fake news ». Comme un préalable, encore, à toute autre discussion sur la forme. Comme un impondérable pour retrouver la confiance du public. Il faut avant tout faire du journalisme qualitatif, didactique,

analytique, rigoureux.

- **Penser au public.** Un journaliste, aussi bon soit-il, qui est coupé de son public ne réalise pas un travail utile. « Il faut renouer les liens avec le public », ont souligné plusieurs intervenants. « Les journalistes doivent assumer le rôle sociétal que l'on attend d'eux », a précisé

Nordine Nabili (Ihecs). Certains journalistes ont rappelé des expériences professionnelles. Colin Delfosse, photojournaliste : « avant de lancer Médor, on a sondé le public via de nombreuses rencontres. » Christian Du Brulle, freelance : « pour *daily science.be*, je vais à la rencontre du public lors d'événements

spécifiques ».

- **Un autre rapport aux sources.** Catherine Joie, journaliste freelance, a aussi proposé de réfléchir au rapport que le journaliste entretient avec ses sources. Elle a plaidé pour un rapport ouvert, évolutif, interactif.

Suite en page 6.



Avec un soutien du Fonds pour le journalisme, le reportage au long cours devient plus accessible. En dix ans d'activité, le Fonds a permis à de nombreux journalistes belges de voyager, parfois très loin. Voici quelques exemples marquants:

- Le **Collectif Huma** a produit "What the foot?!", une série de reportages sur le foot au féminin réalisée au Bénin, en Argentine, en Inde, en Jordanie, au Mexique, en Palestine.
- **Alain Lallemand** a retracé, pour *Le Soir*, le parcours de l'héroïne, entre l'Afghanistan et la Belgique, en passant par l'Iran, la Turquie, la Serbie et la Bulgarie.
- Le photojournaliste **Gaël Turine**, s'est rendu à plusieurs reprises en Inde et au Bangladesh pour montrer les effets d'un mur érigé entre ces deux pays.
- **Aurélié Moreau** s'est rendue, avec la photographe **Mélanie Wenger**, au Cameroun pour enquêter sur le financement de Boko Haram en Libye pour comprendre les dessous de l'opération contre Kadhafi, et ensuite seule en Syrie pour prendre le pouls d'un camp d'entraînement Kurde.
- **Laurent Cavenati** a suivi, pour Sudpresse, des backpackers liégeois en Australie.
- **Fanny Leroy** a pris un billet pour le Groenland pour y étudier la politique environnementale locale.
- **Lise Ménalque** a parcouru, à moto, l'Afrique du Sud, le Botswana, La Zambie, la Tanzanie et le Rwanda pour parler de la condition de la femme en Afrique.
- Les documentaires de **Bernard Crutzen** l'on conduit en Allemagne, aux Etats-Unis, en France, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Madagascar et au Luxembourg.